

[Text]

They made a very thorough analysis for a period of time and then on the change of control of Gulfstream from a widely held public company controlled by its chief executive officer to a company wholly owned by Chrysler, they went through a period of pause and reconsideration and subsequently declined to pursue the matter further, at which time they returned all of the confidential information which had been provided to First Boston and their own executives who were analyzing the acquisition opportunity for them. Mr. Marshall received a number of strong representations from the chief executive officer of Gulfstream indicating he had issued instructions with the organization that any information which had been gleaned should not be used in an improper way to prejudice Canadair's future.

I think if there is a lingering concern from the communication you have referred to, it obviously has not dissuaded Bombardier from wishing to pursue the acquisition and therefore is not as worrisome a matter as it appeared to be at the time.

M. Guilbault (Saint-Jacques): J'ai une autre brève question, madame la présidente. En parcourant la déclaration d'intention, je remarquais, en page 3, au sujet du protocole d'entente, un paragraphe qui traite de la recherche et du développement. Ce paragraphe dit:

L'actuelle capacité en recherche et développement de la Canadair sera accrue pour faire de la Canadair une véritable société de fabrication d'avions, capable de soutenir la concurrence exercée sur les marchés commerciaux et le marché du matériel de défense.

Mais, ce paragraphe ne prévoit pas d'engagement de Bombardier à continuer à faire la recherche et le développement, à Montréal même, où est située l'entreprise.

Je vous pose cette question parce que les employés de la Canadair se la posent; les montréalais se la posent aussi. Ce que j'ai entre les mains me semble le résumé de la déclaration d'intention. Je conclus que la déclaration d'intention est plus volumineuse.

Le gouvernement a-t-il tenté d'assurer que la recherche et le développement continuera à se faire, à Montréal, dans la province de Québec?

Mrs. McDougall: One of the reasons we have the class B special share is to ensure research and development is carried on within the company. The agreement is with Bombardier, but the subject of the agreement is Canadair. Bombardier has a long and honourable history in Quebec. It acquired Canadair as a Quebec company. There is within the general agreement the fact that operations will remain in Quebec and we will own the class B share to ensure the research is taken out in a way which is appropriate within the Canadair facility. Do you want to add to this?

[Translation]

Ils ont fait une analyse en profondeur qui a duré longtemps et quand il y a eu des changements à la direction de la Gulfstream, qui est passé de société à capital largement réparti contrôlée par un président directeur général au statut de filiale à part entière de la Chrysler, il y a eu une pause et on a réétudié la question. Par la suite, on a décidé d'abandonner les négociations, et à ce moment-là la direction a renvoyé tous les renseignements confidentiels fournis par la *First Boston* et ses propres cadres qui songeaient à acquérir eux aussi la société. Le président directeur général de la Gulfstream a fait de nombreuses démarches auprès de monsieur Marshall et a signalé qu'il avait donné pour consigne que tout renseignement obtenu lors des négociations ne devait pas être utilisé de façon à porter préjudice à l'avenir de Canadair.

S'il y a encore un doute qui plane, d'après la note que vous avez citée, on peut en conclure qu'il est sans importance puisque cela n'a pas empêché Bombardier d'acquérir la société, si bien que les choses ne sont pas aussi inquiétantes qu'elles le paraissent alors.

Mr. Guilbault (Saint-Jacques): I have another brief question, Madam Chairperson. In the letter of intent, page 3, there is a reference to the memorandum of understanding. There is a specific paragraph on research and development. I quote:

The current research and development capability at Canadair will be increased in order that Canadair become a real aircraft building company, able to meet the competition on commercial and defence equipment markets.

That paragraph does not talk about any commitment by Bombardier to pursue research and development in Montreal where the company is located.

The reason I ask is that employees at Canadair are asking the same question. Montrealers are asking it too. What I have here seems to me to be a summary of the letter of intent. I suppose the letter of intent is more elaborate.

Has the government tried to ensure that research and development will continue to be carried out in Montreal, in the Province of Quebec?

Mme McDougall: Une des raisons pour lesquelles nous avons une catégorie B d'action est afin de garantir que la recherche et le développement seront poursuivis au sein de la société. L'entente a été conclue avec la société Bombardier mais le sujet de cette entente est Canadair. Bombardier est implantée au Québec de longue date. Canadair, la société que Bombardier a acquis, est une société québécoise. Dans l'entente générale, il est prévu que l'exploitation continuera de se faire au Québec et nous seront les détenteurs de ses actions de catégorie B afin que la recherche se fasse adéquatement au sein des installations de Canadair. Avez-vous quelque chose à ajouter là-dessus?

• 1550

Mr. McNaughton: I think you have referenced the \$50 million worth of preferred shares, which are a financial

M. McNaughton: Vous avez parlé des 50 millions en actions préférentielles qui représentent un fardeau financier pour